

COMMUNE DE BELBERAUD
SUITE AUX ELECTIONS DU 23 MARS 2014
COMPTE RENDU DU PREMIER CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU : 29 mars 2014

Début de séance à : 10h00

**Présents : Mmes GARRIGUES, OUTRE, DURAND, DELMAS, SCHOTTE, AUSTRUY, CAPGRAS, BOUVILLE.
M. MONFRAIX, SORROCHE, LIONNET, CROS, BOUBILA, FOUCHER, PERES.**

Secrétaire : Mme AUSTRUY

ORDRE DU JOUR :

- Election du Maire,
- Détermination du nombre d'Adjoints,
- Election des Adjoints

Michèle Garrigues, maire, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux élus ainsi qu'aux personnes présentes.

Elle précise qu'en tant que maire sortant, elle a convoqué comme le veut la loi, en temps et en heure le 25 mars dernier, soit avec le délai de 3 jours francs, les conseillers municipaux élus, hormis pour l'un d'entre eux, qui pour une raison particulière a dû être convoqué selon la procédure d'urgence

Elle a procédé ensuite à l'appel nominal des élus et déclaré installés dans leurs fonctions les conseillers municipaux élus le 23 Mars 2014.

Elle cède ensuite la présidence de la séance à Mme CAPGRAS Marie José, la plus âgée des membres du Conseil qui donne lecture du résultat des élections soit :

Liste « Innover dans la continuité », élus :

- Mme GARRIGUES Michèle
- M. MONFRAIX Alain
- Mme OUTRE Stéphanie
- M. SORROCHE Rafaël
- Mme DURAND Colette
- M. LIONNET Marc
- Mme DELMAS Nicole
- M. CROS Gilbert
- Mme SCHOTTE Claire
- M. BOUBILA Yannick
- Mme AUSTRUY Camille
- M. FOUCHER Bertrand
- Mme CAPGRAS Marie-José

Liste « Un mouvement citoyen à Belberaud », élus :

- M. VERDEIL Jean-Philippe
- Mme BOUVILLE Marie-Christine

M. VERDEIL Jean-Philippe tête de liste ayant démissionné par courrier en date du 26 Mars 2014, M. PERES Albert 3^{ème} sur la liste est donc devenu conseiller municipal.

Mme AUSTRUY Camille la plus jeune des membres du Conseil est nommée secrétaire de séance.

Monsieur FOUCHER Bertrand et Monsieur PERES Albert volontaires ont été désignés comme Assesseurs.

DELIBERATIONS:

I – Election du Maire :

Madame Capgras demande qui fait acte de candidature au poste de maire. Seule Michèle Garrigues se déclare candidate

Après un vote à bulletin secret par tous les élus en présence:

Michèle GARRIGUES obtient 13 voix, et 2 bulletins blancs.

Mme Michèle GARRIGUES ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée Maire et immédiatement installée.

II – Détermination du nombre d'Adjoints :

Considérant que le conseil municipal peut librement déterminer le nombre d'Adjoints appelés à siéger, et que ce nombre ne peut pas excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal, Mme le Maire propose la création de 4 postes d'adjoints au maire.

Cette décision a été approuvée à l'unanimité des membres du Conseil.

III - Election des Adjoints :

L'élection des adjoints étant par scrutin de liste, une liste de 4 noms issus de la liste de Mme Michèle GARRIGUES est mise au vote.

Cette liste, ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés Adjoints au maire :

1^{er} Adjoint M. MONFRAIX Alain : 13 voix et 2 bulletins blancs.

2^{ème} Adjoint Mme OUTRE Stéphanie : 13 voix et 2 bulletins blancs.

3^{ème} Adjoint M. SORROCHE Rafaël : 13 voix et 2 bulletins blancs.

4^{ème} Adjoint Mme DURAND Colette : 13 voix et 2 bulletins blancs.

Ensuite, Madame Michèle GARRIGUES prend la parole, remercie et félicite la population de Belberaud qui par sa forte participation, plus de 78% a fait preuve d'un grand civisme.

Elle rend également hommage aux conseillers municipaux de l'ancienne mandature qui ne figurent pas dans la nouvelle équipe et les remercie de leur confiance à son égard et de leur investissement durant les 6 années passées.

Elle félicite ensuite les nouveaux conseillers municipaux pour leur élection et souhaite la bienvenue aux deux membres élus de la liste « un mouvement citoyen à Belberaud » Mme Marie-Christine BOUVILLE et M. Albert PERES et les invite à s'investir dans le Conseil Municipal sans polémique, pour le bien de la population.

Elle remercie aussi ses deux colistiers non élus, M. Valentin MILLET et Mme Clothilde FRESSINET qui, bien entendu, ne siègeront pas dans ce conseil ainsi que Mme Corinne SERAN et Mme Chantal DUVERGER pour la mise en place du côté administratif de ces élections.

Mme Marie-Christine BOUVILLE souhaite ensuite prendre la parole et précise qu'ils seront positifs et n'auront pas d'opposition systématique.

Mme Michèle GARRIGUES en prend acte et invite l'ensemble des personnes présentes (élus et administratif) à boire le verre de l'amitié.

Fin de séance : 10h30